Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 03/04/2025
ID : 071-200071884-20250402-DP2025_015-AU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

DÉCISION N° DP2025_015 - COMMANDE PUBLIQUE PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1°,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-137 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président,

Considérant l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 25 mars 2025,

Considérant que la Communauté de Communes Le Grand Charolais a lancé une consultation selon les articles précités pour la prestation de l'entretien des installations d'assainissement non collectif,

Considérant qu'une offre a été remise pour cette consultation,

Considérant qu'après analyse cette offre s'avère économiquement la plus avantageuse,

DÉCIDE

Article 1 : D'attribuer l'accord-cadre à bons de commandes pour la prestation de l'entretien des installations d'assainissement non collectif à la société **BV VIDANGE**, le Puit Morvan – 71800 DYO pour une durée de 3 ans reconductible une fois un an et pour un montant maximum de 220 000 € HT décomposé comme suit :
- 165 000 € HT maximum pour les 3 ans
- 55 000 € HT maximum pour la reconduction d'un an

Article 2 : De signer le marché à intervenir et d'effectuer l'ensemble des démarches afférentes.

Article 3 : D'imputer les dépenses sur les lignes du budget correspondant.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

Article 5 : La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.,

====

Fait à Paray-le-Monial, le 2 avril 2025,

Gé
Pr **nd Charolais**

Signé électroniquement par : Gérald GORDAT
Date de signature : 02/04/2025
Qualité : Président